



ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS VIGANAIS

Formulaire d'Inscription 2022-2023

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

ADRESSE COMPLETE :

DATE DE NAISSANCE :

☎ DOMICILE :

☎ PORTABLE :

ADRESSE MAIL PRINCIPALE :

REPRESENTANTS LEGAUX :

MERE

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

PERE

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

TUTEUR

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

AUTRE A PRECISER

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

AUTRE CONTACT EN CAS D'URGENCE

NOM.....PRENOM.....
☎ DOMICILE.....☎ PORTABLE.....

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées pour me recontacter.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978 et à l'entrée en vigueur du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) du 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant en nous contactant à l'adresse suivante : webmaster@cc-paysviganais.fr. Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CCPV pour l'envoi d'informations sur tout ce qui concerne l'Ecole de Musique et sont destinées à son usage exclusif.

INSTRUMENTS PROPOSES :

Piano, violon, alto, violoncelle, guitare, basse, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, trompette, trombone, euphonium, tuba, batterie/percussions.

CHOIX D'INSTRUMENTS POUR LA RENTREE 2022-2023 :

Instrument 1 :

Et / ou *

Instrument 2 :

* *Rayer la mention inutile*

LOCATION D'INSTRUMENT :

1 trimestre

2 trimestres

3 trimestres

CURSUS PROPOSES :

Tarifs applicables aux élèves résidant sur les territoires de la Communauté de Communes du Pays Vigonais et les enfants de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes

Les tarifs comprennent une réduction de 15% à partir du deuxième enfant et 5% de plus par enfant supplémentaire :

CURSUS	1 Elève	2 Elèves	3 Elèves	4 Elèves	5 Elèves
Eveil musical (5-6 ans)	145 € <input type="checkbox"/>				
Cursus normal enfant (instrument + <u>formation musicale obligatoire à partir de 7 ans</u> + atelier)	325 € <input type="checkbox"/>	553 € <input type="checkbox"/>	780 € <input type="checkbox"/>	975 € <input type="checkbox"/>	1138 € <input type="checkbox"/>
Cursus enfant instrument seul – Uniquement pour les élèves ayant terminés les 2 cycles de Formation musicale et les enfants de moins de 7 ans	180 € <input type="checkbox"/>				
Cursus adulte (instrument + formation musicale + atelier)	450 € <input type="checkbox"/>	840 € <input type="checkbox"/>			
Cursus adulte instrument seul	400 € <input type="checkbox"/>	750 € <input type="checkbox"/>			
Pratique 2 ^{ème} instrument (adulte ou enfant)	120 € <input type="checkbox"/>				
Chorale enfant	145 € <input type="checkbox"/>				

ATELIERS SEULS : 180 €

- Musiques actuelles
- Classe de jazz
- Brass Band
- Musique de chambre
- Classe d'orchestre
- Chant choral adultes

TARIFS FAMILLES :

	<u>% de remise</u>	<u>Prix</u>
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 1 ENFANT	10%	698.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 2 ENFANTS	15%	935.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 3 ENFANTS	20%	1140.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 4 ENFANTS	25%	1313.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 1 ENFANT	10%	1049.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 2 ENFANTS	15%	1267.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 3 ENFANTS	20%	1452.00 €
<input type="checkbox"/> CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 4 ENFANTS	25%	1605.00 €
<input type="checkbox"/> Elève hors Communauté de Communes du Pays Viganais et Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Coursus Normal		1185.00€

TOTAL DES PRESTATIONS€

Fait à : le

Signatures :

Mère :

Père :

Tuteur ou représentant légal :

Elève (si majeur) :

PIECES A FOURNIR POUR VALIDER LE DOSSIER :

- Justificatif de domicile (à fournir par les nouveaux élèves ou en cas de changement d'adresse)
- Photo (possibilité d'envoyer par mail)
- Attestation Responsabilité Civile
- Fiche règlement intérieur signée des 2 parents
- Autorisation parentale (si élève mineur)

Choix du mode de règlement :

Le règlement se fera à réception du titre de recette :

- Comptant à l'inscription

Pour vous faciliter le règlement, sachez que vous avez la possibilité de payer en ligne sur le site www.tipi.budget.gouv.fr .

- Mensuel (d'octobre 2022 à juillet 2023) par prélèvement automatique
- Je confirme que mes coordonnées bancaires n'ont pas changé
 - C'est une 1^{ère} inscription, je joins le formulaire SEPA et un RIB

Une facture détaillant l'échéancier sera envoyée par mail en septembre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS VIGANAIS

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e)/nous soussignés.....

Elève ou parents d'élève de l'Ecole de Musique

Déclare(ons) avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'école de Musique Intercommunale du Pays Viganais disponible sur le site de la Communauté de Communes du Pays Viganais et m'engage/nous engageons à en respecter les différentes dispositions.

Fait à : le

Signatures :

Mère :

Père :

Tuteur ou représentant légal :

Elève (si majeur) :

Cadre réservé à l'Administration	
<input type="checkbox"/> Accepté	<input type="checkbox"/> Accepté
<input type="checkbox"/> Refusé	<input type="checkbox"/> Refusé
Vu, La Directrice de l'Ecole de Musique.	Vu, L'Autorité Territoriale.

